

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Fascisme, extrême droite, droite extrême (France) > « **L'idée d'un État autoritaire est consubstantielle à l'extrême droite** »

POLITIQUE

« **L'idée d'un État autoritaire est consubstantielle à l'extrême droite** »

lundi 8 juillet 2024, par [BOURMEAU Sylvain](#), [TEHIO Nathalie](#) (Date de rédaction antérieure : 6 juillet 2024).

En mai, lors de son congrès, la Ligue des droits de l'homme a initié une dynamique d'union de la société civile face à l'extrême droite. L'association, née à la faveur de l'affaire Dreyfus, a également élu une nouvelle présidente, Nathalie Tehio. Cette avocate, qui a grandi en Nouvelle-Calédonie, revient pour AOC sur les menaces que l'extrême droite fait peser sur notre pays, jusqu'à Nouméa.

Le hasard a voulu qu'au moment même où l'avocate Nathalie Tehio accédait, en mai dernier, à la présidence de la Ligue des droits de l'homme, le dossier calédonien fasse soudainement de nouvelle irruption dans l'espace public. Drôle de coïncidence pour cette juriste qui a grandi dans les années 1980 et 90 en Nouvelle-Calédonie et dont le père, co-fondateur de la section locale de la LDH à Nouméa, fut l'avocat et l'ami de Jean-Marie Tjibaou et de nombreux militants indépendantistes. Elle revient pour AOC sur la situation en Kanaky-Nouvelle Calédonie, et la replace dans une histoire dont elle est contemporaine. Mais c'est aussi bien sûr de la situation politique inédite dans laquelle se trouve la France à l'avant-veille du second tour des élections législatives dont nous avons parlé, et notamment de la manière dont la question des droits et libertés a ces dernières années trop été laissée de côté par la gauche, ce qui fait craindre le pire si d'aventure l'extrême droite venait à gouverner directement. L'espoir à gauche est toutefois revenu avec la constitution d'un Nouveau Front Populaire et des dynamiques d'union au cœur de la société civile, des associations et des syndicats, dynamiques en grande partie impulsées par la Ligue des droits de l'homme. **SB**

Sylvain Bourmeau - Lors de son congrès, qui s'est tenu fin mai à Bordeaux et a vu votre élection à sa présidence, la Ligue des droits de l'homme avait, fait rare, invité de nombreuses autres associations et des syndicats. Pourquoi ?

Nathalie Tehio - Il nous semblait important de convier à une table-ronde tous ces partenaires pour réfléchir ensemble, sur la base d'une résolution adoptée lors propos des enjeux démocratiques des élections à venir. Non pas tant de ce Congrès, à les européennes qui avaient lieu juste après notre congrès, que dans la perspective de l'élection présidentielle de 2027 et du danger que représentait, de ce point de vue, l'extrême droite. Nous voulions partager plus largement notre analyse politique : le fait qu'Emmanuel Macron ait construit sa légitimité en se présentant comme le rempart contre l'extrême droite tout en menant des politiques publiques néo-libérales destructrices de l'État social, celles-là même qui produisent le terreau sur lequel prospère depuis tant d'années l'extrême droite. On l'a bien vu avec la récente réforme des retraites. Il y avait de très fortes résistances à cette réforme dans la société, et le pouvoir exécutif aurait dû discuter avec les syndicats, et même, au-delà, avec la société civile, mais il méprise tous les corps intermédiaires. A la Ligue des droits de l'homme, nous avons appelé à manifester contre cette réforme car elle nous semblait remettre en question des droits sociaux. Dans une démocratie mature, on discute, on dialogue et on retire le

projet si l'on constate une forte résistance mais on ne passe pas en force. Passer en force c'est transformer l'État en un État autoritaire, voire violent, on l'a bien vu avec la gestion policière des manifestations.

Et à ces passages en force, il faut ajouter les calculs électoralistes et populistes qui ont conduit ce gouvernement à faire voter à l'Assemblée Nationale une loi immigration avec l'appoint des voix du Rassemblement national. Le projet d'extrême-droite de désignation de l'étranger comme bouc émissaire a ainsi reçu une caisse de résonance. Heureusement, le Conseil constitutionnel a largement censuré cette loi.

C'est ce constat que nous souhaitons partager avec d'autres associations et syndicats. L'idée que nous nous opposons doublement, que nous menions deux combats qui ne se situent pas sur le même plan. Face à un adversaire, le néolibéralisme, qui détruit les solidarités et accroît les inégalités sociales. Et face à un ennemi, l'extrême droite, qui représente un terrible danger pour l'état de droit, l'universalité des droits pour toutes et tous et les libertés. Sachant que les effets des politiques menées par l'adversaire renforcent considérablement l'ennemi.

Au-delà du partage de ce constat, qu'aviez-vous plus précisément en tête en conviant ces associations et syndicats, ce qu'on appelle la société civile à venir réfléchir avec vous fin mai

Qu'il fallait que nous, la société civile, nous pesions, que nous devenions vraiment acteurs pour faire en sorte que les forces politiques progressistes nous entendent et qu'elles s'unissent, de manière à combattre sur ces deux fronts, et qu'enfin elles soient présentes au second tour de l'élection présidentielle, ce qui n'est plus le cas depuis 2012. Notre objectif était de retrouver un vrai choix au second tour, de ne plus devoir voter par défaut comme lors des deux précédentes élections présidentielles. Voilà ce que nous avions en tête. Et on pensait qu'on avait trois ans pour s'y préparer...

Vous étiez donc, du côté des associations, dans une démarche semblable, et parallèle, à celle qui s'était fait jour depuis quelques mois entre les divers partis politiques de gauche, ou du moins certaines tendances ou personnalités à l'intérieur de ces partis, qui s'étaient mises à se parler, à imaginer l'union. C'est d'ailleurs cette petite avance qui a permis de voir émerger en quelques heures seulement après l'annonce de la dissolution le Nouveau Front Populaire...

L'unité c'est une base mais cela ne suffit pas. Il faut préciser autour de quoi se construit cette unité, car c'est un projet de valeurs que nous portons. Sur un certain nombre de points, on peut se dire que le programme du Nouveau Front Populaire va dans le bon sens, mais nous restons vigilants, il n'est pas possible de donner un blanc-seing, et il faut aussi toujours s'inquiéter de la possible non-exécution de programmes annoncés. C'est pourquoi nous entendons peser sur les élections et donc sur les forces politiques, continuer à peser ensemble. Comment ? En contribuant à organiser le rassemblement de la société civile. Et nos partenaires ont répondu présents lors de cette table-ronde, chacun portant ses causes, complémentaires, qu'il s'agisse de Greenpeace, de la Cimade, Oxfam, Attac pour les associations, auxquelles s'ajoutaient sept syndicats dont la CGT, la CFDT, la FSU, l'Unsa et l'Union syndicale Solidaires... Tous ont partagé la nécessité de trouver un moyen pour agir ensemble, en articulant les combats, car ils sont tous interconnectés. Nous avons, dans l'urgence, lancé le 12 juin, un appel unitaire, manière de montrer que la société civile est mobilisée et capable de s'organiser pour combattre. Il nous faut faire particulièrement attention à trois grands ensembles : les libertés publiques ; les droits économiques et sociaux ; les droits environnementaux. Ces trois ensembles sont évidemment interconnectés, c'est ce qu'on appelle l'indivisibilité des droits - on ne peut pas penser un droit sans l'autre. A la Ligue des droits de l'homme, nous pouvons

apporter une vision différente et complémentaire des droits économiques et sociaux de celle des syndicats, nous pouvons, par exemple, considérer d'autres types de populations que celles dont ils s'occupent immédiatement, les plus précaires, dont les exilés notamment.

Comment ce mouvement de la société civile s'est-il articulé avec le Nouveau Front Populaire ?

Un certain nombre de nos partenaires ont appelé à soutenir le Front populaire, mais la Ligue, traditionnellement, n'est pas partisane et n'appelle pas à voter pour un parti, ou pour un candidat, cela figure dans nos statuts. Lesquels prévoient aussi que, exceptionnellement, et après un vote du comité national nous puissions toutefois le faire quand l'enjeu l'impose absolument. Nous avons appelé au premier tour à faire barrage à l'extrême-droite et nous réaffirmons, depuis notre résolution, l'appel à une alternative progressiste, démocratique, écologique et sociale. Aux électeurs de regarder quel programme correspond le mieux à nos attentes. Pour le second tour, nous avons lancé un appel, suivi par de nombreux partenaires, au désistement du candidat en troisième position face à l'extrême droite, et au vote pour le candidat démocrate le mieux placé pour l'emporter contre elle.

Comment comparer la situation contemporaine avec le rôle qu'a eu la LDH lors de la construction du premier Front populaire dans les années 1930 ? Un rôle très important qu'a rappelé dans nos colonnes cette semaine l'historien Emmanuel Naquet ?

La LDH n'a plus autant d'adhérents et n'est plus en lien avec les partis comme elle a pu l'être. Mais elle a un rôle singulier dans la défense des droits et des libertés, ce qui peut rassembler au-delà de la gauche et c'est particulièrement important contre l'extrême-droite.

Revenons au danger que représente l'extrême droite, comment le caractériser du point de vue des droits et libertés ?

L'idée d'un État autoritaire est consubstantielle à l'extrême droite, avec pour conséquence une dégradation des droits et libertés, du fait notamment de l'instauration d'une souveraineté absolue et d'un nationalisme exacerbé. Contrairement à ce qu'affirme l'extrême droite, le fait pour un État de signer des conventions internationales n'est pas forcément un déni de sa souveraineté ; au contraire, c'est dans sa pleine souveraineté qu'il décide de signer une convention par laquelle il décide lui-même de s'auto-restreindre. Je pense évidemment à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'extrême droite entend en sortir, par un simple vote du Parlement. Cela se traduirait par un très grand recul des droits et libertés car les juges ne pourraient plus appliquer ce texte dont la valeur est supérieure à la loi. Or c'est un texte très favorable à la liberté d'expression, très protecteur de la liberté de manifestation. Sortir d'une telle Convention c'est ne plus pouvoir limiter la toute-puissance de l'État. Ceci vaut aussi pour le Conseil constitutionnel, très attaqué par l'extrême droite. Nous sommes très critiques, à la LDH, à propos du Conseil Constitutionnel, notamment parce qu'il ne s'agit pas de vrais juges mais de nominations politiques, il n'empêche que cela reste un élément de l'État de droit, un lieu dans lequel on peut travailler sur les droits et libertés, même si la protection qu'il met en œuvre reste à la marge.

Or c'est précisément l'État de droit qui semble visé par l'extrême-droite.

C'est exactement ça, au sens où ce serait finalement la loi de la majorité qui l'emporterait toujours. Alors même que dans un État de droit, tel qu'on le conçoit en démocratie, on doit non seulement respecter la loi, mais aussi les textes qui ont valeur supérieure, c'est-à-dire la Constitution, le bloc de constitutionnalité. Des textes qui ont également été ratifiés par le peuple français, on ne peut donc pas parler d'absence de souveraineté. Avec l'extrême droite, on aurait des politiques qui non

seulement ne défendent plus les droits et les libertés mais qui se revendiquent au contraire d'une idéologie qui va à l'encontre de ces droits et des libertés. On sait par avance que cela serait un terrible danger pour la démocratie.

Sans parvenir, pour l'instant, au pouvoir au plan national, l'extrême droite n'a-t-elle pas, depuis les années 1980 et très progressivement, gagné énormément de pouvoir en France en pesant sur l'agenda politique ? Vous évoquiez Emmanuel Macron et sa récente loi immigration, on peut aussi citer François Hollande avec la déchéance de nationalité...

Cela pose la question de la manière dont le pouvoir politique perçoit la société. C'est aussi l'absence de lien entre pouvoir politique et société qui permet à l'extrême de remporter de telles victoires. Elles sont rendues possibles par le fait que la vision de la société se construit dans un entre-soi politique. C'est ce type de grille de lecture qui a, par exemple, conduit le président François Hollande à proposer cette honte absolue que fut la déchéance de nationalité, c'est aussi ce qui l'a amené à décider deux ans d'état d'urgence, ce qui en soi constitue un recul majeur des libertés. Nous avons évidemment alerté à l'époque, en prévenant qu'à chaque fois qu'on régresse en matière de libertés, on ne retrouve pas l'état antérieur, et qu'on habitue la population à cette régression des libertés. Pour que la démocratie vive, il faut non seulement que la population la défende, mais aussi qu'elle réclame des nouveaux droits, c'est un processus continu, il faut toujours aller vers plus de droits et plus de libertés, sans bien entendu mettre en cause la sécurité car c'est aussi la garantie de ces libertés. Mais c'est le lien rompu avec la société civile qui a rendu possible pour la gauche au pouvoir d'imaginer que le pays s'était droitisé, que ses citoyens n'étaient plus aussi accueillants pour les immigrés par exemple. Or tout cela n'est pas juste, il suffit de regarder les enquêtes successives de la CNCDH pour s'en rendre compte, par exemple. J'ai siégé, en tant que représentante de la LDH dans cette Commission, je sais donc combien tendanciellement, sur le long terme, la société française est plus ouverte, plus tolérante, et moins raciste. Il apparaît donc que la façon dont les responsables politiques ont analysé la société et ont cru répondre à des attentes de la société ne correspond pas vraiment à la réalité vécue par les personnes. On peut se demander s'ils ne font pas advenir par leurs politiques ce qu'ils prétendent vouloir éviter : le dernier rapport de la CNCDH sur le racisme montre un recul de la tolérance et une forte augmentation des actes racistes. C'est peut-être conjoncturel mais cela témoigne de l'état de notre société, très fracturée.

La responsabilité est du côté des responsables politiques mais sans doute aussi des médias, qui ont fabriqué et diffusé ces visions biaisées de la société.

C'est notamment le problème de la concentration des médias et de leurs modèles économiques. Les médias ont un effet d'entraînement. Lorsqu'un président de la République, très écouté du fait de sa fonction, et censé incarner la République, pense remonter en popularité en proposant des mesures qui jettent la suspicion sur les étrangers, je pense évidemment à la déchéance de nationalité, cela nourrit l'association entre étrangers et terroristes... Et le relais médiatique intervient souvent avec le matraquage de tel ou tel fait divers concernant des étrangers. Mais j'incrimine davantage les responsables politiques parce que s'ils avaient tenu justement un contre-discours, en insistant au contraire sur le vivre ensemble, les médias n'auraient pas pu aller aussi loin, et comme ils portent largement la parole gouvernementale, ils se seraient trouvés à porter aussi cette parole-là. Les discriminations sont le ferment des divisions au sein de la société, elles peuvent aussi alimenter les haines. Ce sont des cercles vicieux. Pourtant la société française était beaucoup plus mûre et beaucoup plus ouverte que le prétendaient les responsables politiques, et au moment où il aurait précisément fallu pousser vers les valeurs, ils les ont perdues.

C'est donc bien davantage un problème d'offre politique que de demande de la société.

Voilà, et le souci c'est que maintenant qu'ils ont pris le pli, il est très facile pour ces responsables

politiques de continuer dans la même direction. Et très difficile pour les citoyennes et citoyens qui ne suivent pas au jour le jour la politique de percevoir la différence entre les responsables politiques. Quand on pense que le président de la République a lui-même reconnu que la loi immigration n'était pas constitutionnelle mais qu'il fallait malgré tout la voter... Si l'on ajoute à cela le ministre de l'Intérieur Darmanin qui, à propos d'un réfugié Ouzbek, déclare qu'au nom de la sécurité des français, il ne respectera pas une décision d'urgence de la Cour européenne de droits de l'homme... Or il faut, bien entendu, qu'il respecte de telles décisions, c'est précisément cela l'Etat de droit. C'est là encore un glissement vers l'extrême-droite, légitimant ainsi son discours « souverainiste ».

Pensez-vous que de ce point de vue l'évolution constatée depuis l'élection d'Emmanuel Macron s'inscrit dans la suite des années Hollande ?

Je ne suis pas convaincue qu'il y ait vraiment eu abandon des droits et des libertés au moment où la gauche était au pouvoir. Il s'est plutôt agi d'une fragilisation, car ce n'était plus une valeur cardinale. Or pour la Ligue des droits de l'homme, chaque politique doit être conçue en prenant systématiquement en compte les droits et les libertés, il faut être en mesure de prévoir les effets de cette politique sur les droits et les libertés. Les droits et libertés sont-ils augmentés ? Ou au contraire régressent-ils ? Quelle est la justification pour qu'on touche à un droit ou une liberté ? Cette justification est-elle suffisante ? Est-ce nécessaire ? est-ce proportionné ? Voilà ce qui doit être apprécié. Si les gouvernements avaient procédé ainsi, nous n'aurions pas eu l'état d'urgence pendant deux ans ! Nous n'aurions pas eu la loi immigration. Nous n'aurions pas eu la loi travail. Voilà ce que je leur reproche : ils ont perdu la boussole des droits et libertés. Or si l'extrême droite arrive au pouvoir, elle va bénéficier de cette situation. Elle va profiter d'un socle de textes, de lois de régression qui font déjà partie du droit positif.

J'aimerais aborder avec vous maintenant le dossier de la Kanaky-Nouvelle Calédonie. Il se trouve que vous avez grandi en Nouvelle-Calédonie, et du même coup cette question revêt une dimension toute particulière pour vous. C'est par là que vous avez été sensibilisée très jeune à la question des droits.

Oui j'ai grandi dans cet univers colonial très dur. Mes parents se sont installés là-bas en 1970. Mon père était l'avocat des indépendantistes, il était très lié à Jean-Marie Tjibaou. Il a participé à la création de la section de la Ligue des droits de l'homme, à l'époque c'était une section locale de la LDH, avec Élie Poigoune qui est toujours président d'honneur de la Ligue, avec Jean-Jacques Bourdinat, avec François Burck - des figures calédoniennes. Et ma mère y a pris part aussi. J'ai grandi avec ça, avec la Ligue des droits de l'homme dans la Nouvelle-Calédonie des années 1970-80. Mon père s'est retiré après l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou. Ce fut un événement traumatique, que je ne peux pas oublier.

Après cet assassinat, vous aussi avez pris un peu de distance avec cette question calédonienne. Et voilà qu'elle ressurgit au moment où vous devenez présidente de la LDH... Comment expliquer ce retour de la tension ces dernières semaines ? Est-ce l'intransigeance du pouvoir exécutif, l'intransigeance d'Emmanuel Macron en particulier, qui a tout fait dérailler ?

Par son intransigeance, il a mis le feu aux poudres, oui, c'est clair. Par une lecture littérale de l'application des accords de Nouméa qui oublie totalement son préambule et tout ce qu'il disait de la justification de ces accords, ce qui avait amené à la signature de ces accords, c'est-à-dire la reconnaissance du peuple kanak, de sa culture, de sa civilisation, du fait que c'était le peuple autochtone, que c'était lui qui avait une légitimité sur ce pays et qu'il fallait l'accompagner dans le processus de décolonisation parce que c'était un peuple colonisé. La France inscrivait dans les

accords de Nouméa le fait qu'elle s'était emparée de cette terre, qu'à l'époque le droit international le permettait, que ça n'était plus le cas aujourd'hui, qu'il y avait des populations qui vivaient là et s'étaient installées, et que le peuple kanak, du coup, s'engageait lui aussi – les accords de Nouméa sont tripartites. Il y avait donc l'idée que le peuple kanak pouvait être reconnu comme étant finalement celui qui invite, puisqu'ils sont chez eux, et par conséquent tendre la main.

Je prends ce symbole à dessein, parce que les accords de Matignon ont été symbolisés par la poignée de main entre Jean-Marie Tjibaou côté indépendantiste, et Jacques Lafleur côté RPCR (qu'on appelle encore aujourd'hui les loyalistes) ; la filiation vient de là. Il y a eu une très grande intelligence politique à l'époque, grâce aussi à tous les acteurs qui étaient présents : Michel Rocard, mais aussi les acteurs de l'ombre, Alain Christnacht et Jean-François Merle. Beaucoup de monde y travaillait et la Ligue des droits de l'homme a joué un rôle essentiel pour arriver à cet apaisement, notamment à travers la figure de Michel Tubiana que je veux saluer parce qu'il a énormément œuvré, s'est rendu à de multiples reprises en Calédonie, pour plaider lors des procès aux côtés de mon père. L'esprit était dans la continuité, l'approfondissement du processus de décolonisation, les tentatives pour voir comment on peut faire pour que les populations travaillent, œuvrent à un destin commun. C'est, encore une fois, l'idée que le peuple kanak maintenant invite les autres, les « caldoches » qui n'ont pas non plus d'autre pays, et . Et puis d'autres communautés sont venues, les Tahitiens, les Wallisiens, les Futuniens. Il y a une grosse communauté à tel point qu'il y a un Parti de l'Eveil calédonien qui est un parti des populations océaniques... Il y a aussi des Indonésiens, des Vietnamiens, des Chinois, qui viennent de Tahiti en général, les Kabyles, les descendants des Kabyles qui avaient été déportés d'Algérie du temps du bagne et qui n'avaient pas le droit d'y retourner. Jean-Pierre Taïeb Aïfa par exemple, qui a été maire de Bourail, est une grande figure politique calédonienne, il en est issu.

Depuis les accords Matignon, il y a donc eu une très grande évolution. C'est pour ça que je disais que j'ai vécu la période de colonisation dure avec un racisme vraiment virulent, où les Kanaks étaient en permanence chassés, tout le temps méprisés. Par exemple dans mon collège, ma mère, représentante des parents d'élèves, s'était opposée à ce qu'ils soient mis automatiquement dans la filière technique. Il s'agissait de faire en sorte que les Kanaks ne puissent pas accéder à l'enseignement supérieur, et donc à une pleine et entière citoyenneté. Et ça, ça se construit. C'est ce que disait Jean-Marie Tjibaou : il faut des personnes pour construire un pays, il faut donc les former. Toute une politique de formation des cadres a été menée. Malheureusement, tous ne retournent pas au pays après s'être formés, et c'est un problème.

Mais la question aujourd'hui est la suivante : la province Nord, la province des îles Loyautés, sont aux mains des indépendantistes depuis les accords de Matignon. Où il y a eu un développement économique. Mais les îles se vident aujourd'hui de leur jeunesse qui vient grossir les banlieues de Nouméa, avec une certaine acculturation puisqu'ils connaissent moins bien leur culture, voire même leur langue parfois. Parce que, comme à Nouméa, tout le monde est mélangé. Il y a plus d'une trentaine de langues différentes chez les Kanaks, donc il y a une certaine acculturation qui s'opère, un moindre respect des autorités coutumières. Je ne suis pas kanak, je ne me permets pas de dire ce qu'il faut faire, et ça évolue dans le temps, mais le problème est que quand on s'extrait de sa propre culture, on perd aussi des repères et, en outre, quand on passe du nord à au sud, et Nouméa est dans la province sud, on arrive là où le pouvoir est aux mains des loyalistes. Or le gouvernement, pendant longtemps, n'a pas été aux mains des indépendantistes.

N'est-ce pas précisément au moment où le gouvernement de l'île est passé aux mains des indépendantistes, qu'un raidissement est apparu à Paris, comme une forme de panique ?

Je pense que de façon très impérialiste, il y a l'idée qu'il faut conserver ce territoire à tout prix. Quand je dis territoire, ce n'est pas au sens du « territoire d'outre-mer », qui n'existe plus juridiquement, c'est au sens géographique. Il y a effectivement une sorte de pensée d'hégémonie

impérialiste. Il faudrait à tout prix garder ce territoire.

D'où l'idée de cantonner le référendum à un choix manichéen et à se priver de toutes les solutions intermédiaires qui avaient été imaginées.

C'est possible. C'est l'impression que cela donne parce que la stratégie indo-pacifique de la France est équivalente à zéro.

À part ce porte avion qu'est la Nouvelle Calédonie.

Voilà. Mais il y a zéro stratégie, il y a zéro politique. Donc on peut se poser quelques questions quand même. On aurait pu imaginer des solutions d'indépendance-association qu'Edgard Pisani avait proposé, un peu trop tôt. C'était dans l'idée qu'on ne va pas se séparer du jour au lendemain, mais qu'il faut une pleine souveraineté, pour ne pas dépendre du bon vouloir d'un gouvernement en France et des changements de gouvernement. Mais une fois qu'on a la souveraineté, il s'agit d'un petit pays. Est ce qu'il est nécessaire d'entretenir une armée, est-ce qu'on ne peut pas trouver un *modus vivendi* avec la France pour que la France conserve des intérêts sur place, moyennant quelque chose ? Mais je n'ai pas eu l'impression que la France ait eu envie de faire évoluer la situation dans un sens intelligent, et conforme aux accords de Nouméa, et, dans la façon dont elle a organisé le troisième référendum en imposant la date refusée par les indépendantistes, qu'elle ait eu envie d'accompagner, de faire en sorte d'arriver à quelque chose tout en conciliant par exemple ses intérêts militaires, ce qui n'est pas impossible en réalité.

Et puis de l'autre côté, il y a peut-être eu aussi un raidissement, parce qu'à l'intérieur de la coalition de partis, il y a des fortes tensions. À tel point que le congrès du FLNKS qui devait se tenir là n'a pas pu tenir. Malheureusement, la France a campé sur une position très impérialiste, et qui applique de façon très stricte tout ce qui est écrit, impose une date de référendum sans tenir compte du contexte, puis met en œuvre une réforme constitutionnelle pour dégeler le corps électoral, en actant la fin de l'accord de Nouméa (prévue après trois référendum). Peu importe les critiques qui ont pu être faites contre le refus du FNLKS de participer au 3^e référendum en 2021, (expliqué par l'épidémie de covid), on ne peut pas de toute façon, dans l'esprit des accords de Matignon, faire un référendum sans le peuple autochtone. Ce n'est pas pensable, ça n'est même pas conforme au droit international et ça n'a pas de sens. Un référendum d'autodétermination ne peut pas être effectué sans le peuple colonisé, il n'a alors aucune légitimité. Mais une fois qu'il s'est tenu, le gouvernement en a tiré les conséquences et ça a abouti à ce projet de réforme constitutionnelle de dégel du corps électoral pour les élections provinciales, déterminantes pour la composition du Congrès et ensuite du gouvernement. C'est ce qui a mis le feu aux poudres. Parce que, les Kanaks, qui sont en minorité déjà dans leur propre pays, avaient déjà tendu la main en admettant pour le vote aux élections provinciales les personnes inscrites avant 1998 (date de l'Accord de Nouméa) et ayant dix ans de résidence. En fait, c'était un pari sur l'avenir, qui consistait à dire : nous allons œuvrer ensemble à un destin commun et vous voterez pour l'indépendance parce que vous verrez que vous avez intérêt à être dans ce destin commun, et que vous avez envie, en fait, de vivre dans ce pays. En supprimant la condition d'inscription avant 1998, cela a réveillé le souvenir de la politique de Messmer, qui voulait une colonie de peuplement, pour que les Kanaks soient tellement minoritaires qu'ils n'aient aucune prise sur leur pays.

Jean-Marc Ayrault a récemment expliqué que, depuis les accords de Matignon, puisque Michel Rocard était Premier ministre, le dossier calédonien avait toujours continué d'être suivi par les différents Premiers ministres qui se sont succédés. Il semble que cela ait duré jusqu'à Édouard Philippe, mais que quand celui-ci a été remplacé par Jean Castex puis par Élisabeth Borne, c'est le ministre de l'Intérieur qui a commencé à s'occuper du dossier...

Trois anciens Premiers ministres ont récemment pris la parole. Ayrault, Philippe et Valls. Ils ont dit : attention, il ne faut pas toucher à ça, il ne faut pas toucher au corps électoral et il faut vraiment faire attention à la question calédonienne parce que c'est hautement inflammable. À mon sens, le fait que le dossier passe au ministère de l'Intérieur, renvoie à une vision d'un État très impérialiste. L'idée est : c'est la France. De l'intérieur. On donne cette idée-là : on est dans l'intérieur, c'est la France. Et on va appliquer la même façon de gérer l'autoritarisme que pour les « gilets jaunes », pour les retraites ou la loi travail... C'est exactement le même type de politique : on envoie des forces pour réprimer, y compris l'armée. Et je me pose la question : quelles forces armées a-t-on envoyées ? Sur l'une des images, on voit un hélicoptère et on entend des tirs, mais je ne sais pas si c'est vrai ou pas parce que je n'arrive pas à savoir si les tirs partent d'en bas vers l'hélicoptère ou s'ils viennent de l'hélicoptère. Je préfère ne pas ne pas m'avancer mais je me pose des questions.

On n'ose pas imaginer ce que pourrait être la gestion du dossier si l'extrême droite arrive au pouvoir.

Mieux vaut ne pas imaginer. Et le pire, c'est que sur place, Sonia Backès (ancienne secrétaire d'Etat à la citoyenneté et présidente de la province Sud) attise le feu aussi en disant que les référendums sont passés, et que par conséquent maintenant c'est la France. On élimine tout ce qui a été fait et on revient en arrière. C'est la France, point. Heureusement, dans le même parti, il y a des divergences, par exemple la maire de Nouméa, Sonia Lagarde, qui a appelé à l'apaisement et qu'il y ait retrait de la réforme constitutionnelle du dégel du corps électoral. Alors qu'elle est du même parti...

Le député sortant, Metzdorf, dans la même ligne que Sonia Backès, a battu Philippe Dunoyer, sortant lui aussi. Ce dernier suit la tendance Philippe Gomès qui a appelé à ce qu'on refasse un accord, et qui va jusqu'à trouver des nouvelles formes de transferts de souveraineté plus importants pour que les Kanak soient plus en responsabilité. Malheureusement, le fait que les émeutes aient mis à genoux l'économie, déjà mal en point du fait de la crise du nicket, et la peur liée aux tirs et aux incendies, a certainement joué pour que la tendance modérée ne soit pas préférée.

Le placement en détention provisoire en France les responsables de la CCAT (cellule de coordination de l'action de terrain), créée par l'un des partis du FLNKS, l'Union calédonienne, a réactivé les émeutes, qui ont gagné d'autres parties de l'archipel. Ce choix de prisons à 17000 km bafoue leur droit à une vie privée et familiale. Ce sont des parents, deux mères ont de jeunes enfants quittés précipitamment du fait de leur arrestation. L'instruction se poursuit à Nouméa et on se demande comment ils pourront exercer correctement leurs droits de la défense. La cour d'appel a confirmé aujourd'hui même (ce vendredi 5 juillet) ces décisions pour la plupart d'entre eux.

Il est triste que les fortes mobilisations pacifiques, organisées par la CCAT, contre la loi de dégel du corps électoral, n'aient pas été écoutées, non plus que les alertes de la LDH de Nouvelle-Calédonie, qui craignait justement une explosion de la jeunesse kanak en cas de maintien de cette réforme. Celle-ci a eu lieu au moment de l'examen du texte par le Parlement.

La question du vivre ensemble se pose. Les Accords Matignon-Oudinot puis de Nouméa laissaient entrevoir une possibilité de décolonisation pacifique, permettant à toutes les communautés de vivre ensemble. Il n'est plus du tout certain qu'il soit possible de l'espérer encore. C'est pourquoi nous souhaitons œuvrer pour renouer le dialogue et trouver une issue politique à ce qui est actuellement dans l'impasse, alors que l'économie est déjà exangue. Mais les conditions politiques d'un tel dialogue ne semblent pas réunies. Pour garder un peu d'espoir, il faut continuer à croire que la population de cette « Terre de parole, terre de partage » aura le sursaut nécessaire pour l'imposer.

Sylvain Bourmeau

P.-S.

- AOC, samedi 6 juillet 2024 :
<https://aoc.media/entretien/2024/07/05/nathalie-tehio-lidee-dun-etat-autoritaire-est-consubstantielle-a-lextreme-droite/>
- Les articles de Sylvain Bourmeau dans AOC :
<https://aoc.media/auteur/sylvain-bourmeau/>